

Communauté de Communes
CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Délibération n° 2017-159 en date du 28 JUIN 2017
Portant représentation de la Communauté de Communes au SICTOM de Chénérailles

L'an Deux Mille Dix Sept, le vingt huit juin à 17 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire aux Ateliers de la Mines de Lavaveix les Mines, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 21/06/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 47	Votants : 55	POUR : 55
Pouvoir : 8	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 6	Exprimés : 55	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, ROBBY, LE CORRE, FERRIER, JOUANDEAU, RIBIERE, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMBON, RAVEL, DELEGLISE, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, ALLEYRAT, MONTEIL, SAINT-ANDRE, PAYARD, AGABRIEL, JARY, GENDRAUD, PEYRAUD, LUQUET, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M, BARBAUD, SIDOUX, DECHAUD, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE, WELZER.

Pouvoirs : MM. DESCLOUX à NOVAIS, SIMON à PERRIER S, PEROCHE à ROBBY, BOYER à LE CORRE, BRUNET A à SIMONET, LAVAUD à DESARMENIEN, SCHMIDT à JARY, SEBENNE à BARBAUD,

Excusés : MM. JOULOT, RAILLARD, PLAS, D'HULSTER, MATHIEU, TOURNAUD.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian ALLEYRAT

Monsieur le Président indique que la liste des délégués élus par la Communauté de Communes pour siéger au SICTOM de Chénérailles n'est pas conforme au statuts du Syndicat.

Il explique que selon les stauts, chaque Etablissement Public en adhésion directe est représenté par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par tranche de 500 habitants pour chaque commune membre de l'EPCI.

Considérant ces éléments, il convient de revoir la désignation des délégués afin d'être en conformité avec les statuts. Le Président rappelle également que ces désignations ne valent que pour les communes de l'ex communauté de communes de Chénérailles.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de modifier la représentation de la Communauté de Communes au SICTOM de Chénérailles comme proposée ci-dessous .

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Antoine GALINDO	Michel BORDERES
Martine GUIOMAR	Georges PAGEIX
François MARTIN	Philippe MONTEIL
Jean-Claude CONCHON	Colette CHARLES
Christian ALLEYRAT	Annie DEPATUREAUX
Christian HOJLO	Claude VERNEUIL
Pierre PUYBOUBE	Jean-Denis BOURCY
Henri ALHERITIERE	Félix BERGER
Patrice MORANCAIS	Philippe DECOURTHIAL
Odile TURPINAT	Alain MARTIN
Claude BARBAUD	Mireille MATHIVET
Thierry JAMOT	Jean-Louis MARTIN
Laurent GLOMOT	Claude LECAM

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20170628-2017-159-DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017

- Prend acte que Monsieur RIBIERE, Président du SIVOM et Messieurs SAINT-ANDRE, ROBIN et ROULLAND, sont désignés comme membres associés.
- Demande de notifier cette décision à Monsieur le Président du SICTOM de Chénérailles,
- Dit que cette délibération modifie la délibération n° 2017-16 du 1^{er} février 2017 et annule la délibération n° 2017-086 du 17 mai 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 19 juillet 2017
Pour copie conforme, le 19 juillet 2017

Le Président,

